

c'est pure folie. C'est s'appuyer non sur un roseau, mais sur le vide, c'est s'appuyer sur le néant.

Il ne saurait y avoir de défense isolée du Dominion. Alors, nous devons jeter les yeux autour de nous pour voir à qui nous devons nous associer pour le mieux assurer cette défense. Si d'autres pays, y compris nos grands voisins du Sud décident, comme ils l'ont fait, de dépenser des sommes considérables pour la protection de leurs côtes, nous ne pouvons guère dormir en paix dans nos lits avec la pensée que le Canada est en sécurité parce que nous avons une couple de destroyers ici et une couple d'autres là, et quelques bases aériennes. Il faut que nous ayons quelque alliance, nous le savons. Il faut que nous prenions une décision en face des grands et puissants facteurs de la situation mondiale, et ce à très brève échéance. D'aucuns sont peut-être enclins à faire dériver leurs convictions de considérations sentimentales, de considérations de race, de tradition, d'origines. Plusieurs citoyens accomplis sont mus par des considérations de ce genre et je ne saurais les blâmer. Je ne puis m'empêcher de partager leurs sentiments. Mais je les écarte tous cet après-midi pour mon argumentation et je prie les honorables membres et surtout les honorables membres du parti ministériel de considérer la situation simplement au point de vue du Canada, même en allant jusqu'à supposer l'absence de toute tradition, de toute alliance d'outre-mer, de tous liens impériaux ou ethniques qui nous contraignent.

Je suis fort étonné de l'affirmation faite par le motionnaire dans le très simple exposé qu'il a fait du problème de la défense nationale. Il y a des extrémistes dans les deux sens. Certaines gens prétendent que nous devrions nous isoler, fermer la porte à clef et rester ici, tandis que d'autres prêchent l'impérialisme et la participation à toutes les guerres de l'Empire. Et le juste milieu est la voie que le motionnaire nous conseille de suivre. En principe, le conseil de suivre le juste milieu ne prête pas à beaucoup de critiques, mais ce qui m'a surpris, c'est la définition du juste milieu donnée par l'honorable membre. Il a dit: "S'il y a une grande guerre, si la Grande-Bretagne est attaquée par une grande puissance, il ne nous sied pas de fournir des munitions à son ennemi" et il a donné à entendre que le juste milieu consisterait à refuser de fournir ces munitions à l'ennemi et que la cessation de tout commerce avec l'ennemi représenterait pour le Canada le juste milieu raisonnable à suivre. Cette ligne de conduite plaît-elle à quelque honorable membre? Ecartez de votre esprit tous vos sentiments envers la Grande-Bretagne. J'ai peine à le faire pour ma part,

mais pour les fins de mon argumentation, je suis prêt à le faire. Faites abstraction de toutes attaches, de tout lien, de toute tradition. Sérieusement, quelqu'un s'imaginerait-il qu'il serait sage de la part du Canada de se tenir paisiblement et complaisamment à l'écart pendant que la fortune se tournerait contre la Grande-Bretagne, que ce grand empire perdrait son rang de grande puissance? Où serait alors la défense du Canada? Permettez-moi de demander à l'honorable membre originaire de ce grand pays: aimerait-il alors à être l'un des membres du Parlement qui a l'obligation de pourvoir à la défense du Dominion? Si une chose est certaine dans notre monde moderne, honorables membres, c'est que la première ligne de défense du Canada,—je vais plus loin,—la première ligne de défense de tout le continent nord-américain, c'est l'Empire britannique même.

Quelques honorables SÉNATEURS: Très bien! très bien!

Le très honorable M. MEIGHEN: Je me demande si la population du continent se sentirait aussi en sécurité qu'aujourd'hui, si cette ligne de défense était rompue. Non, s'il faut en juger par sa conduite en 1914. Aucun lien ethnique ou historique n'unit particulièrement l'Angleterre et la France, mais la Grande-Bretagne considère qu'il est prudent et sage de sa part de garantir la défense de la France. Je me demande si les considérations qui font ainsi agir la Grande-Bretagne ne devraient pas nous inciter à maintenir la puissance de la Grande-Bretagne pour la défense du Canada.

Je suis surtout agacé par ceux qui montrent du doigt la République américaine, et nous signalant l'existence de la doctrine Monroe, disent que nous pouvons nous abriter confortablement sous ses ailes. D'abord, la doctrine Monroe ne s'applique pas à notre pays. Aux yeux de la République américaine, le Canada fait encore partie de l'Empire britannique. Mais à supposer que la doctrine s'applique, voici ma première proposition: dès que le Canada invoque l'application de la doctrine Monroe, il devient en fait immédiatement sinon en droit, une annexe de la République américaine, et une annexe humiliée.

En supposant, cependant, que la chose se produirait, cette situation serait bien accueillie par les Canadiens. Je parle ici de la question de sentiment, mais serait-ce un heureux événement? Supposons que notre effectif serait ajouté à celui de la République américaine, que nos armes seraient ajoutées aux siennes, que nos impôts serviraient comme les siens à assurer la défense de l'Amérique du Nord. Serions-nous alors plus